



**GROUPE
MÉDÉRIC**

Internet Gazette

2 septembre 2006

Numéro 29

Sommaire

| | |
|---|---|
| Nouveaux documents sur le site Mederic..... | 1 |
| Allpeers, le remplaçant de Grouper, testée OK en version bêta | 1 |
| Universal Music fait un pas vers la musique gratuite sur le Net..... | 2 |
| Google Book livres libres de droit en .pdf..... | 2 |
| Logiciel français VideoInspector pour déterminer avec quel codec un film a été créé | 3 |
| StopBadware fustige le logiciel client AOL 9.0..... | 4 |
| La Freebox HD devient enregistreur numérique..... | 4 |
| Nouvelles extensions intéressantes de FireFox..... | 5 |
| Garder l'anonymat sur Internet ... | 5 |
| Le journal gratuit 20 minutes tous les matins chez vous | 5 |

Nouveaux documents sur le site Mederic

<http://aviquesnel.free.fr/Mederic>

A la rubrique système :
Conseils de dépannage de
Windows XP (11 pages)

Allpeers, le remplaçant de Grouper, testée OK en version bêta

Si son nom pourrait un temps laisser craindre le pire à l'heure où le législateur français a décidé de criminaliser le P2P à travers "les logiciels manifestement destinés à la mise à disposition du public non autorisée d'oeuvres ou d'objets protégés", Allpeers ne paraît pas directement concerné car il consacre l'échange de fichiers privé, entre personnes choisies. Pas de serveur central donc, ni de fichiers protégés à foison...

En l'état, AllPeers n'apporte rien de plus que les messageries instantanées de dernière génération comme [Windows Live Messenger](#), toutes dotées d'une option de transfert performante sous la

forme de paniers d'échanges. Le fonctionnement de cet add-on est d'ailleurs très proche avec une inscription sur le site de l'éditeur et une liste de contacts à enrichir.

La révolution réside dans le fait que tout se passe désormais depuis la fenêtre de votre navigateur. Cette performance est séduisante mais offre aussi bien des perspectives. En terme de compatibilité d'abord, Linuxiens, windowsiens et utilisateurs Mac pourront facilement échanger avec Firefox et Allpeers, tous deux multiplateformes. En terme de pratique ensuite, aussi bien dans un usage privé (échange de photos) que professionnel (échange de documents de travail). De plus, ces échanges sont sécurisés et accélérés grâce à l'utilisation du protocole Bit Torrent, éprouvé et adopté de toute part.

AllPeers rappelle les clients de messagerie instantanée en terme de présentation avec ses trois onglets, le premier affiche la liste des contacts, le second les transferts en cours et le troisième permet d'accéder à son disque dur, mais il les dépasse sur certains aspects comme le plugin Quicktime qui permet de visualiser immédiatement un fichier reçu, toujours sans quitter son navigateur ! Pour l'instant, il est

seulement possible d'accompagner le fichier d'un petit mot pour le destinataire mais les développeurs ont prévu de développer la partie messagerie plus à fond. Rappelons que Allpeers en est pour l'instant au stade bêta. Efficace et rapide, il pourrait supplanter Windows Live Messenger.

La version définitive est prévue pour octobre et nous pourrons l'essayer avec tous les volontaires du groupe Mederic. J'ai effectué un transfert de film entre mon ordinateur et un portable en 30 minutes mais je ne sais pas si cela est significatif.

Universal Music fait un pas vers la musique gratuite sur le Net

La maison de disques a signé avec la start-up SpiralFrog, qui diffusera gratuitement son catalogue d'artistes sur une plateforme de téléchargement financée par la publicité. Le modèle semble intéressé d'autres majors dont EMI.

Universal Music a décidé de combattre les réseaux peer-to-peer sur leur propre terrain: la diffusion gratuite de musique. La maison de disques a signé un accord pour fournir son catalogue à la société new-yorkaise SpiralFrog, qui doit lancer d'ici à la fin de l'année un service de téléchargement de musique gratuit.

Le site, accessible dans un premier temps aux États-Unis et au Canada, sera sponsorisé par la publicité, avec des spots ou des bannières diffusés avant ou pendant les téléchargements. «En fait, les utilisateurs paient avec le temps qu'ils passent sur le site»,

affirme à CNET News.com Lance Ford, directeur marketing et commercial de SpiralFrog.

Gratuit ne veut pas dire sans protection contre la copie (DRM, gestion numérique des droits): les fichiers seront encodés au format Windows Media Audio de Microsoft, et protégés par la DRM Play For Sure. Les morceaux pourront être écoutés sur un PC, mais pas gravés, et il sera possible de les transférer sur un baladeur numérique. Un système incompatible donc avec l'iPod d'Apple.

SpiralFrog ne se pose pourtant pas en concurrent direct de l'iTunes Music Store, mais plutôt dans la lignée des modèles par abonnement adoptés par Napster ou Yahoo. Si aucun paiement n'est requis, le site demandera à ses utilisateurs de se connecter au moins une fois par mois pour valider leur musique. Sinon, ils ne pourront plus lire leurs fichiers.

Universal Music s'est refusé à tout commentaire sur le contrat, signé pour deux ans, avec son partenaire. Mais selon une source proche du dossier, la maison de disques recevra un paiement en avance contre la cession de son catalogue, ainsi qu'une part des revenus publicitaires dégagés sur le site.

Un nouveau modèle publicitaire sur l'internet

«À l'avenir, cette initiative va devenir un nouveau modèle publicitaire sur l'internet, car les annonceurs cherchent désespérément à atteindre ce groupe insaisissable des ados et des jeunes adultes», estime Lance Ford. Il ajoute que SpiralFrog a déjà levé plus de 10 millions de dollars de fonds, sans préciser leur provenance.

La société est également en négociation avec d'autres maisons

de disques, comme EMI qui a confirmé. Selon son porte-parole, la major cherche à diversifier ses modèles économiques, en se tournant en particulier vers des services audio et vidéo sponsorisés par la publicité. «Le téléchargement de musique en contrepartie de publicité (...) fournit à EMI une nouvelle source de revenus potentiellement viable», explique-t-il.

La maison de disques s'est d'ailleurs déjà engagée dans cette voie en signant début août avec Qtrax, un système peer-to-peer qui prévoit également d'explorer la gratuité, financée par la publicité.

Autre indication du changement de stratégie de l'industrie du disque: les majors discutent avec [YouTube](#), le site de diffusion de vidéos, pour permettre aux internautes de visionner les clips de leurs artistes. Pas question ici non plus de demander aux utilisateurs de payer, mais simplement de visionner des publicités.

Google Book livres libres de droit en .pdf

Déjà très controversé, le service Google Book Search risque une nouvelle fois de s'attirer les foudres des éditeurs. Le moteur de recherche vient en effet de mettre en place une nouvelle option qui propose aux internautes de télécharger gratuitement, au format PDF, la version numérique de certains livres tombés dans le domaine public. Il est d'ores et déjà possible de se procurer, sans bourse délier, certains ouvrages comme l'Enfer de Dante (en anglais), Napoléon le Petit de Victor Hugo ou les Cours de droit naturel de Théodore Jouffroy.

L'accueil de Google Book Search

propose de sélectionner entre tous les ouvrages disponibles dans le catalogue ou ceux qui peuvent être intégralement consultés en ligne, parce qu'ils sont tombés dans le domaine public ou parce que les ayants-droit ont donné leur accord à Google pour une reproduction complète. Certains des ouvrages de la deuxième catégorie peuvent maintenant être téléchargés sous la forme d'un fichier PDF. Un livre au format poche d'environ 250 pages ne représente qu'un téléchargement de quelques mégaoctets, entre cinq et sept généralement. En introduction de chaque ouvrage, un texte (un « disclaimer ») précise que les textes proposés par Google sont destinés à un usage personnel et qu'il ne doit pas en être fait commerce. Par ailleurs, chaque page du document comporte un logo Google Book Search



Fables de la Fontaine, illustrées et en français, au format PDF

Google Book Search est un ambitieux projet de numérisation du savoir, peut-être l'un des plus ambitieux jamais entrepris par Google. Le moteur de recherche s'est en effet mis en tête de numériser, autrement dit de scanner, l'ensemble des livres contenus dans les grandes bibliothèques américaines afin de porter ces connaissances à la portée de tous et - accessoirement - de générer quelques revenus en proposant des liens vers des sites de vente en ligne proposant les

ouvrages concernés. L'entreprise de Google ne va pas sans heurt. Il faut dire que le moteur de recherche a pris la liberté de numériser et de diffuser certains livres sans le consentement de leurs ayants-droit. Il est parti du principe qu'il allait scanner et mettre en ligne un maximum de livres et que les éventuels mécontents se feraient connaître alors que les mécontents, eux, estiment que Google aurait dû s'adresser à chacun d'eux avant d'entreprendre quoi que ce soit et ne pas outrepasser leur permission. D'autres, à l'instar de Jean-Noël Jeanneney, directeur de la Bibliothèque nationale de France, se sont insurgés contre ce projet mené par une société américaine et concernant presque exclusivement des livres de langue anglaise. Ils conduisent maintenant des initiatives concurrentes de celles de Google, qui visent à défendre une vision européenne de la culture ainsi que le nécessaire plurilinguisme d'un outil de cette

NAPOLÉON LE PETIT.

LIVRE PREMIER.

L'HOMME.

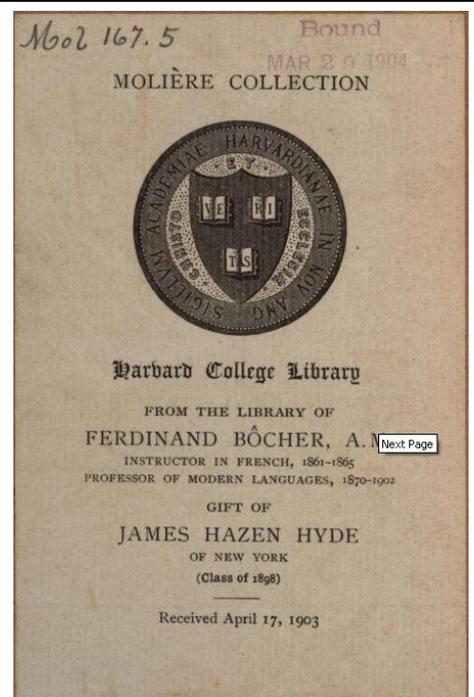
I

LE 20 DÉCEMBRE 1848.

Le jeudi 20 décembre 1848, l'Assemblée constituante, entourée en ce moment-là d'un imposant déploiement de troupes, étant en séance, à la suite d'un rapport du représentant Waldeck Rousseau, fait au nom de la commission chargée de dépouiller le scrutin pour l'élection à la présidence de la République, rapport où l'on avait remarqué cette phrase qui en résumait toute la pensée: "C'est le sceau de son inviolable puissance que la nation, par cette admirable exécution donnée à la loi fondamentale, pose elle-même sur la Constitution pour la rendre sainte et inviolable;" au milieu du profond silence des neuf cents constituants réunis en foule et presque au complet, le président de l'Assemblée nationale constituante, Armand Marrast, se leva et dit :

Digitized by Google

Napoléon le Petit, pamphlet de Victor Hugo, ou étude sur Molière...



Pour limiter les problèmes potentiels, Google a choisi de limiter la faculté de téléchargement aux ouvrages tombés dans le droit public qui ne sont plus protégés par le copyright. Les livres pour lesquels le moteur a obtenu l'autorisation de proposer la consultation intégrale en ligne mais qui sont protégés par le droit d'auteur ne pourront donc pas être téléchargés. En dépit de ces précautions, l'initiative devrait tout de même susciter quelques mécontentements... A commencer, peut-être, par Microsoft, qui soutient un programme similaire (voir [Live Book Search : comme Google, mais mieux](#))

**Logiciel français
VideoInspector pour
déterminer avec quel
codec un film a été
créé**

VideoInspector se propose, à l'instar de GSpot ou de AVICodec d'afficher les codecs qui ont été utilisés pour compresser une

vidéo.

Le principal atout de VideoInspector face à ses concurrents concerne le support des fichiers Matroska (.MKV). Ce nouveau format de container vidéo est de plus en plus utilisé et il peut être utile pour régler un problème de savoir comment il a été compressé.

Le reste des informations est plus classique et on retrouve la durée de la vidéo, la résolution, le bitrate et la fréquence d'échantillonnage pour l'audio.

Des liens proposent de télécharger un codec manquant en passant par les sites de MovieCodecs.com ou de FourCC.org.

StopBadware fustige le logiciel client AOL 9.0

StopBadware regroupe un certain nombre d'acteurs de l'informatique comme Google, Lenovo ou Sun sous l'égide de représentants de grandes universités et s'est fixé comme objectif de lutter, comme son nom l'indique, contre toutes les formes de logiciels dits « malveillants ».

A ce titre, ils affirment que le logiciel client AOL 9.0 présente, dans sa version gratuite, quelques caractéristiques suffisamment louches pour que le groupe l'examine de plus près. Ils estiment en effet que le logiciel d'AOL installe, à l'insu de l'utilisateur, des logiciels additionnels et effectue ses mises à jour sans lancer d'avertissement. L'internaute se retrouverait notamment équipé, que cela lui

plaise ou non, d'une barre d'outils AOL dans Internet Explorer, ainsi que de nouveaux favoris vers des sites partenaires d'AOL. Pire, il serait impossible de désinstaller complètement le client AOL !

Sans doute embarrassé par cette nouvelle affaire, déjà largement médiatisée, le fournisseur d'accès a expliqué au groupe StopBadware que le problème lié à la désinstallation était connu et en passe d'être résolu. Il s'est également engagé à prendre des mesures pour rectifier les autres inconvénients recensés.

La Freebox HD devient enregistreur numérique

Free va donner à ses abonnés la possibilité de stocker gratuitement leurs contenus multimédias sur leur Freebox HD. Cette option sera disponible à compter du 4 septembre 2006, et permettra au Freebateur d'enregistrer des programmes TV diffusés par Free, ou encore des contenus numériques : vidéos, photos, ... stockés sur le PC.

Ce nouveau service gratuit permettra d'enregistrer des dizaines d'heures de programmes en qualité numérique grâce à la Freebox HD. L'enregistrement de programme se fait directement et instantanément avec la télécommande de la Freebox, des touches dédiées permettent de :

1. Enregistrer des programmes : possibilité de faire de programmer des enregistrements différés, et même périodiques. Un récapitulatif des programmes et des

enregistrements est directement accessible.

2. Gestion du direct : possibilité d'arrêter un programme en cours et de le reprendre à l'endroit où on l'a arrêté.
3. Médiacenter avec stockage de contenus numériques de l'abonné : il est possible de transférer le contenu numérique de son PC vers l'espace de stockage, et ainsi pouvoir le visionner PC éteint.

Le procédé utilisé fait l'objet d'un contrat entre Free et COPIE FRANCE, pour rémunérer les ayants droits au titre de la copie privée sur les Freebox HD en vertu de l'article L 311-5 du code de la propriété intellectuelle.

Le fournisseur d'accès à Internet Free vient d'annoncer par voie de communiqué de presse l'activation, le 4 septembre prochain, du disque dur que les amateurs avaient déjà reperé dans les récentes Freebox HD. Une fois débloqué, ce disque dur d'une capacité de 40 Go permettra de changer la Freebox HD en magnéto numérique.

La Freebox permettra de lancer un enregistrement d'une simple pression sur la télécommande associée. Il sera également possible de programmer des enregistrements à l'avance, ainsi que de profiter du « time shifting », qui permet de mettre en pause un programme diffusé en direct pour le reprendre un peu plus tard. Le disque dur de la Freebox pourra également être utilisé pour stocker et profiter depuis son téléviseur de ses contenus multimédias.

Nouvelles extensions intéressantes de Firefox

une version PDF du journal gratuit 20 minutes à télécharger sur le site

<http://www.20minutes.fr/>

***Snapper** : permet de faire de capture de tout ou partie de l'écran à l'intérieur de Firefox*

***AutoFormFiller** : permet de renseigner une fois pour toutes les données que vous êtes amenés à fournir quelquefois pour vous inscrire sur des sites (données qui peuvent être fantaisistes si vous ne voulez pas être identifié)*

Garder l'anonymat sur Internet

La société Unspam Technologies vient de proposer le système "Lost in the crowd" (perdu dans la foule), qui permet d'effectuer des recherches sur le Web de façon "anonyme" ou tout du moins "brouillée" sur plusieurs moteurs de recherche (Google, Yahoo!, Ask, MSN, AOL, etc.). L'idée est originale : le système installe un favori spécifique sur le navigateur de l'internaute et envoie, selon une certaine périodicité, des requêtes aléatoires et erronées, sans rapport avec vos goûts et attentes. L'exploitation commerciale de données éventuellement collectées par la suite sera ainsi impossible ou sans objet...

<http://www.lostinthecrowd.org/>

Le journal gratuit 20 minutes tous les matins chez vous

Il est possible de s'inscrire en ligne pour recevoir tous les jours

Attention : ne regardez pas votre télévision avec votre ordinateur branché à proximité et micro ouvert

Non ce n'est pas un canular, selon l'article ci-dessous paru dans 20 minutes le 1^{er} septembre

INTERNET

Un mouchard dans votre télé pour des pubs calibrées

Après avoir révolutionné l'exploitation des publicités sur le Web grâce au profilage des internautes, Google veut s'attaquer à la pub télévisée. Ses ingénieurs ont présenté un dispositif capable d'identifier le programme que vous êtes en train de regarder à la télévision et de délivrer, en temps réel, des publicités adaptées. Lorsque le téléviseur est allumé, un microphone de PC capte toutes les cinq secondes l'ambiance sonore de la pièce, la filtre et la compresse sous forme d'empreinte numérique. Celle-ci est alors envoyée vers un serveur qui la compare avec une base de données contenant des milliers d'empreintes sonores de



programmes TV. Une fois le programme identifié, Google peut afficher des publicités et des informations pratiques très ciblées.

Ce système marche aussi bien avec ce qui est diffusé par les chaînes qu'avec des

DVD, les programmes enregistrés ou des émissions récupérées sur Internet...

Yaroslav Pigenet

(yarek.blog.20minutes.fr)

Pour en savoir plus :

www.mangolassi.org/covell/pubs/euroITV-2006.pdf